

DELEGUES DU PERSONNEL

Le jeudi 21 juin 2001 pas d'abstention.

Le résultat des élections du 1^{er} collège suppléants à Aubevoye n'ayant pas obtenu le quorum (78 voix SUD pour 163 inscrits), il est nécessaire de revoter le 21 Juin.

Candidats suppléants SUD au 1^{er} Collège :

Suppléant	Service
WATTERLOT Patrick	64848
HEUZE François	64866
CHALUMEAU Olivier	64866

Le 7 Juin vous avez placé SUD comme première organisation syndicale sur le site d'Aubevoye, avec 80% des voix au premier collège et plus de 60% au deuxième collège (sur les 8 délégués titulaires : 6 délégués SUD et 2 CFE/CGC).

SUD n'est pas là pour accompagner la politique de l'entreprise mais pour que les salariés y trouvent leur compte.

Le 21 Juin, vous aurez la possibilité d'amplifier votre vote du 7 Juin :

- pour lutter contre l'individualisme
- pour infléchir la régression sociale qui s'amorce dans l'entreprise.

Notre conception du syndicalisme est de redonner du pouvoir aux syndiqués indépendamment de l'état, du patronat et de tout groupe politique.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS PRESENTES PAR LE SYNDICAT SUD GUYANCOURT/AUBEVOYE

Nous invitons les salariés qui ont permis les résultats du 7 Juin,
à venir prendre le verre de l'amitié Vendredi 22 Juin de
11 H 30 à 14 H 00 à notre local au G24.

VIE DU CE

Lors de la réunion mensuelle du 30 Mai une motion commune SUD, CFDT et CGT condamne la politique de la nouvelle équipe consistant à proposer des tarifs uniques, au lieu de tenir compte du revenu des salariés.

50% de subvention pour des séjours plus chers et plus courts que ce qui était proposé avant, reviendra de toute manière plus cher pour les salariés dont les revenus sont les plus bas et pour le CE.

Cela se fera au détriment de quelles autres activités, la culture, les sports, les colonies de vacances !!!

Des informations font état de diminutions de subventions donc d'augmentations importantes des cotisations de certaines sections culturelles et peut-être sportives. Cela signifiera moins d'adhérents, voire la disparition de ces activités.

Nous invitons les salariés et les adhérents de ces sections culturelles et sportives à être prêts à réagir collectivement comme c'est déjà le cas de la section musique (Guyancourt) qui regroupe une centaine d'adhérents et à qui on propose une augmentation de 50% des tarifs en cours. Voir leur déclaration ci-dessous.

Guyancourt, le 30 mai 2001

Haro sur la « culture »

Depuis la prise en main par les nouveaux dirigeants du CE, la « culture » semble être la cible d'esprits nourris au « Loft Story », qui mesurent la culture en terme de rendement au m2, en privilégiant le tourisme face au culturel, c'est oublier que depuis des millénaires les hommes ont pratiqué le dessin, la sculpture, la danse, la musique, la mycologie, l'oenologie, les sports et bien autres activités encore avant que messieurs Trigano et Maillot ne viennent sur terre vendre leur « vision du monde ». La culture est trop souvent la cible de comptables et autres censeurs parce qu'elle est par définition incontrôlable. Les activités culturelles doivent être préservées par tous les systèmes non commerciaux. Les Comités d'Entreprises ont justement pour vocation la promotion de toutes les cultures auprès de tous et surtout pour ceux qui en sont le plus souvent exclus.

Sans vouloir remettre en cause l'aide aux vacances, nous souhaitons bénéficier du CE toute l'année. Et même si le coût est légèrement supérieur à 200.000 F pour la section Musique (composé d'une centaine de personnes) ceci représente environ 0.5% du budget et ne justifie en rien d'augmenter le prix des cours de 50%, afin de décourager les participants actuels et futurs. Nous sommes suffisamment nombreux et motivés dans toutes les sections Loisirs et Culture pour ne pas nous laisser faire par des « voyageurs ».

Signés : Les représentants de la section Musique (D. Delabas, P. Durand et P. Sourdaïne).

Le 23 Mai, tous les élus du CE de Guyancourt/Aubevoye ont reçu un courrier d'une adhérente de la section Musique les informant de la situation, les élus d'une seule organisation syndicale n'ont pas daigné répondre, devinez laquelle ? ? ? / ? ? ?.

Sur le site d'Aubevoye, il semblerait que la coupe sombre se fasse sur le budget de fonctionnement, de plus de 800.000 Frs à l'année, le budget serait ramené à 500.000 Frs. On peut craindre que les subventions concernées touchent les sections aquariophilie, oenologie, coupe inter sport etc., ainsi que les animations et les achats (livre, CD, vidéo etc...). On attend avec impatience le budget prévisionnel d'Aubevoye jusqu'à la fin de 2001, et celui de l'année 2002.

A SUIVRE TRÈS ATTENTIVEMENT.....